



LOCATION : Maison de 4 pièces (128 m²) à LANGLADE

LANGLADE 30980

1 500 € / mois

charges comprises *

* dont charges récupérables : 30 € / mois
Dépôt de garantie : 2940 € Honoraires
charges locataires: 1320 € TTC
dont honoraires d'état des lieux: 360 €
TTC.

Guy HOQUET
CAVEIRAC

16 Chemin de la Bergerie
30820 Caveirac

04 66 72 10 10

LOCATION : Maison de 4 pièces (128 m²) à LANGLADE

EXCLUSIVITÉ -

À quelques kilomètres de Nîmes, nous sommes ravis de vous proposer à louer à LANGLADE (30980), cette maison provençale meublée de 4 pièces

Au premier étage, il y a une entrée, un vaste séjour double orienté sud-ouest de 33 m², une cuisine indépendante, aménagée et équipée, trois chambres avec placards dont une donnant sur la terrasse, une salle de bains et un wc séparé.

On trouve au rez-de-chaussée un grand garage et une pièce pouvant servir de chambre ou de bureau avec une véranda.

Bénéficiez de l'extérieur pour gagner en confort avec un jardin et une terrasse d'une surface de 40 m². Le terrain du bien est de 1 124 m².

Cette maison a une classe énergétique D (182 kWh/m²/an). La classe climat est, quant à elle, notée C (27 Kg CO₂/m²/an). Le montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard s'élève entre 1 360 € et 1 880 €. Les prix moyens des énergies sont indexés sur l'année 2021.

Prenez contact avec notre agence immobilière Guy Hoquet CAVEIRAC pour une première visite de cette maison en location.

Disponible le 28 août 2025

128 m²

4 pièce(s)

3
chambres

1 sdb

Fiche technique du bien

Lotissement	Non
Etage	1
Provision sur charges	30 €
Dépôt de garantie	2940 €
Jardin	Oui
Année construction	1975
Vis-à-vis	Non
Salle(s) de bains	1
WC	2
Cuisine	Indépendante, aménagée et équipée
Type Chauffage	Individuel
Eau chaude	Chaudière
Accès handicapés	Non
Diagnostic Energétique	Oui
Conso Energ	182 kWh/m2 par an

Bilan énergétique

DPE non communiqué

GES non communiqué

Estimation du coût annuel en énergie pour un usage standard entre 1360€ et 1880€ au 01/01/2021

Photos du bien



